

## CADRE DE DEVELOPPEMENT POST-2015

### L'eau comme objectif universel pour l'après-2015 selon le Panel de Haut Niveau des Nations Unies

Le Panel de Haut Niveau des experts sur l'agenda du développement post-2015 vient de publier son [rapport final](#), destiné à alimenter l'ensemble des réflexions sur le sujet, et remis au Secrétaire général des Nations Unies. Intitulé « Un nouveau partenariat mondial : éradiquer la pauvreté et transformer les économies par le biais du développement durable », ce rapport reconnaît l'importance de l'accès à l'eau et à l'assainissement pour le développement durable et y dédie un objectif universel spécifique.

Alors que la Coalition Eau soutient l'adoption d'un objectif de développement universel et spécifique sur l'eau dans tous les processus de réflexion sur le cadre de développement post-2015, elle se félicite de la proposition du Panel de haut niveau. Au regard de [son positionnement sur le cadre de développement post-2015](#), 7 principaux points principaux du rapport ont particulièrement retenu son attention :

#### 1. Un focus sur l'éradication de la pauvreté et la durabilité

La vision du Panel de Haut Niveau pour le futur cadre de développement est la suivante : « Mettre fin à l'extrême pauvreté sous toutes ses formes dans le contexte du développement durable et mettre en place les éléments constitutifs d'une prospérité durable pour tous ».

En faisant de l'éradication de la pauvreté la priorité du futur cadre, le Panel donne une place clé au développement humain et aux secteurs sociaux de base. L'accès à l'alimentation, à la santé, à l'éducation et à l'eau et l'assainissement, font en effet chacun partie des 12 objectifs envisagés par le Panel.

La durabilité est également très présente dans le rapport. « Placer le développement durable au cœur des débats » est l'un des changements transformationnels identifiés par le Panel pour entrer dans un nouveau paradigme du développement.

#### 2. Un manque d'affirmation des droits humains

S'il est fait mention des droits humains à plusieurs reprises dans le rapport, l'approche par les droits n'est pas concrètement intégrée. On s'étonne notamment que la réalisation des droits humains ne fasse pas partie des grands changements transformationnels identifiés. Ces changements sont :

1. Ne laisser personne de côté.
2. Placer le développement durable au cœur des débats.
3. Transformer les économies pour créer des emplois et favoriser un mode de croissance inclusif.

4. Construire la paix et créer des institutions efficaces, transparentes et responsables pour tous.
5. Créer un nouveau partenariat mondial.

Comme l'affirme la campagne mondiale Beyond 2015 dans son [analyse du rapport](#), la mise en œuvre des droits humains aurait dû faire l'objet d'un sixième grand changement.

### 3. Une place clé accordée à la bonne gouvernance

La question de la gouvernance est omniprésente dans le rapport. La gouvernance est l'un des changements transformationnels (le quatrième) mais elle est aussi un objectif spécifique en soi. L'objectif 10 vise en effet à « Assurer une bonne gouvernance et un cadre institutionnel efficace ». Les questions de participation de la population, d'accès à l'information et de redevabilité font l'objet de cibles particulières.

### 4. Un objectif spécialement dédié à l'eau

Prenant note de l'ampleur des défis liés à l'eau, le Panel a décidé d'y consacrer un objectif spécifique : il s'agit de l'objectif n°6 « Assurer un accès universel à l'eau et à l'assainissement ».

Cet objectif va plus loin que l'accès à l'eau et à l'assainissement en incluant d'autres dimensions relatives à la gestion des ressources et aux eaux usées. Quatre cibles sont proposées, à l'horizon 2030 :

- a) Garantir à tous l'accès à l'eau potable dans les foyers et les écoles, les établissements de santé et les camps de réfugiés
- b) Mettre fin à la défécation en plein air, garantir à tous l'accès aux installations sanitaires à l'école comme au travail, et augmenter de x% l'accès aux installations sanitaires dans les foyers.
- c) Aligner les prélèvements d'eau douce sur les réserves renouvelables et améliorer de x% l'utilisation des ressources en eau dans le secteur agricole, de y% dans le secteur industriel et de z% en zone urbaine.
- d) Recycler ou traiter toutes les eaux usées municipales et industrielles avant leur rejet.

### 5. Un manque d'ambition sur l'accès à l'assainissement et à l'hygiène

Alors que l'objectif affiché est l'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030, il est surprenant de voir que la cible sur l'assainissement ne reflète pas cette ambition.

En effet, l'accès universel à l'assainissement ne concerne que les écoles et les lieux de travail. Seule une augmentation est visée pour l'accès à l'assainissement dans les foyers. Or, si la cible ne vise pas également l'accès universel dans les foyers, les populations les plus pauvres seront encore une fois laissées à la marge ; ce qui entre en contradiction totale avec la priorité affichée par le Panel qui est de « Ne laisser personne de côté ».

D'autre part, il convient de noter qu'il n'est fait aucune mention de l'accès à l'hygiène, ni dans l'objectif ni dans les cibles.

### 6. Une approche partielle de la gestion et de la préservation des ressources

La gestion des ressources en eau est traitée dans la cible 6c sous l'angle de l'équilibre entre l'offre et la demande et de l'efficacité hydrique. On peut toutefois regretter que la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ne soit pas du tout abordée dans les cibles et qu'aucune mention ne soit faite de la nécessaire coordination entre les usagers de l'eau.

La cible 6d intègre à l'objectif la question des eaux usées, en visant à la fois leur traitement et leur réutilisation. Cependant, il s'agit d'une réponse partielle à la préservation des ressources en eau puisqu'aucun objectif de protection contre la pollution des eaux n'est fixé par ailleurs.

### 7. La présence d'autres cibles ayant un impact sur l'eau

Au-delà de l'objectif sur l'eau, des cibles liées à l'eau sont présentes dans d'autres objectifs.

C'est le cas tout d'abord pour la prévention des risques liés à l'eau qui sont couverts par la cible 1d : « Accroître la résilience aux catastrophes naturelles et réduire de x% le nombre de décès causés par des catastrophes naturelles ».

De même, les écosystèmes font l'objet d'une cible dans l'objectif 9 sur la gestion durable des richesses naturelles : « Protéger les écosystèmes, les espèces et la diversité génétique ».

Enfin, il est question de l'accès à l'eau dans l'objectif sur la sécurité alimentaire, avec un focus sur les petits agriculteurs, via la cible 5c « Augmenter la productivité agricole de x%, en mettant l'accent sur l'augmentation durable des petits exploitants et l'accès à l'irrigation ».

➡ **Le rapport du Panel de Haut Niveau présente de nombreux points positifs. La place de l'eau y est considérée à sa juste valeur, au travers d'un objectif spécifique. Cependant, si l'accès universel à l'eau potable est visé d'ici à 2030, la cible pour l'assainissement est décevante. Il est important que les réflexions sur le post-2015 soient plus ambitieuses et prennent la mesure de l'ampleur des défis à relever dans ce domaine. Rappelons que l'assainissement est l'une des cibles les plus en retard des OMD, et que 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès aux installations sanitaires de base. Enfin, l'intégration des questions d'efficacité hydrique et de traitement des eaux usées dans l'objectif sur l'eau sont une avancée significative, bien que ces cibles méritent d'être complétées pour assurer une gestion et une préservation durables et efficaces des ressources en eau.**

**Pour aller plus loin :**

- Rapport du Panel de Haut Niveau sur l'agenda du développement post-2015 : <http://www.post2015hlp.org/featured/high-level-panel-releases-recommendations-for-worlds-next-development-agenda/>
- Analyse du rapport par la campagne mondiale de la société civile Beyond 2015 : <http://www.beyond2015.org/sites/default/files/Messages%20cl%C3%A9s.pdf>
- Positionnement de la Coalition Eau sur le cadre post-2015 : <http://www.coalition-eau.org/spip.php?rubrique43>

La Coalition Eau regroupe les principales ONG françaises mobilisées pour promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous.

Sont membres de la Coalition Eau : ACAD, Action contre la Faim, ADEDE, AVSF, CCFD, Coopération Atlantique Guinée 44, CORAIL, CRID, 4D, East, Eau Sans Frontières International, Eau Vive, GRET, Hydraulique Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Kynarou, Les Amis de la Terre, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, WECEF.

**Contact :** Sandra METAYER, Chargée de mission ([sandra.metayer@coalition-eau.org](mailto:sandra.metayer@coalition-eau.org) / 01 41 58 52 77)